

Monsieur Henri JEAN
Préfet de Saint-Pierre et Miquelon
Place Lieutenant-Colonel Pigeaud
B.P. 4200
97500 SAINT-PIERRE

Saint-Pierre, le 7 juin 2016

Nos réf : RH/AU-16-003

Objet : Inquiétude sur l'investissement de la Commande Publique

Monsieur le Préfet,

J'accuse réception de votre courrier du 23 mai dernier concernant les réponses aux interrogations de notre Fédération des Entreprises et des Artisans du Bâtiment et des Travaux Publics de Saint-Pierre et Miquelon, et je vous en remercie.

L'IEDOM fait référence à un montant 16 millions d'euros pour la Commande Publique 2016. Les données que nous avons en notre possession sont de l'ordre de **12 millions d'euros** de travaux neufs, le différentiel étant composé de travaux non terminés en 2015 ou arrêtés pour problèmes techniques et/ou défaillances de Maîtrise d'œuvre et dépôts de bilan d'entreprises.

Au sujet de l'investissement public, je tenais à rappeler les chiffres suivants :

En 1996, le montant de l'investissement alloué à la mise à niveau du territoire était de l'ordre de **23 millions d'euros**. Les chiffres de l'inflation produits par la Préfecture nous indiquent **une évolution de + 155 %**, l'indice du coût de la construction a évolué en métropole de **175 % en 20 ans source FFB**.

Au regard de cette évolution, le montant **d'investissement devrait être aujourd'hui** de 23 millions d'euros multipliés par le ratio de 1,55 taux d'inflation, soit un montant **minimum annuel** à allouer à la commande publique de **35,60 millions d'euros**.

La somme des financements dont nous avons connaissance aujourd'hui **permet à peine de maintenir en mode survie 2 PME**. Que faisons-nous du reste de la profession ?

Les difficultés que traversent les entreprises sont aussi liées à **cette baisse d'investissement public** qui a conduit les entreprises à pratiquer des prix anormalement bas, ce qui a appauvri ou fait disparaître certaines d'entre elles du monde économique.

Nos données indiquent la disparition de **25 % des entreprises de notre secteur depuis 2000**, ce qui montre bien ici toutes les conséquences liées à la diminution de l'investissement public.

Je tenais à vous alerter que **tous les Outremer**s traversent actuellement une crise liée directement au **BTP**, même si certains possèdent des richesses internes liées à la Banane et au Rhum et d'autres richesses comme les minerais, le bois, etc... **Le BTP est le pilier économique de ces Outremer**s.

Nos entreprises n'ont sur l'Archipel, que le **BTP** pour mettre à niveau le Territoire et tenter de créer de l'économie et de la diversification. La crise du BTP est enclenchée à partir du moment où l'on a décidé de réduire l'investissement structurel.

Je rappelle que si la situation actuelle perdure, elle entraînera une déchéance des autres secteurs d'activités. Les entreprises en difficulté **se rabattront, faute de ressources, sur les autres secteurs économiques** qui deviendront alors très fragilisés.

Mes responsabilités en tant que Président de la FEA BTP SPM, me conduisent à vous informer de nos inquiétudes quant à la diminution de l'investissement public engagé depuis plusieurs années, ce qui met à mal tout un Territoire.

A titre d'exemple, je rappelle encore ici que la faiblesse du financement accordé au réseau routier conduit à une dégradation du circuit urbain.

Le réseau routier actuel compte 125 kms de chaussée très fortement détériorée en raison d'une réalisation de 1 km par an et d'une durée de vie de 10 à 12 ans due aux conditions climatiques extrêmes de l'hiver. Il apparaît qu'il **faudra plus de 100 ans pour réaliser ce linéaire** au rythme actuel des investissements et tout en sachant que le cycle de vieillissement fera que **nous n'aurons jamais un réseau en état acceptable et praticable sur l'Archipel**.

Ce n'est qu'une infime facette des infrastructures à mettre à niveau qui est décrite ici, pour créer un début d'attractivité, pour **faciliter la mise en œuvre des nouveaux projets (Schéma stratégique de développement, Hub Maritime etc..)**.

Aujourd'hui, aucune des Collectivités locales n'a les moyens seule d'assurer la mise à niveau du Territoire. La faiblesse du contrat plan Etat Collectivités, la baisse d'investissement public, les difficultés sur la mise en œuvre de la défiscalisation **compromettent notre économie**. A ce titre, c'est un refus qui s'est inscrit dans le cadre du projet de réalisation du réseau de chaleur mené par la Collectivité.

Les institutions financières, souvent indispensables dans l'hexagone, telles que l'AFD, la BPI, la Caisse des dépôts, le plan JUNKER, **sont toutes inexistantes sur l'Archipel. Que faisons-nous ?**

Notre Fédération reste sensible à votre écoute sur cette situation **extrêmement préoccupante et critique que traversent** nos entreprises et leurs salariés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Le Président,
Roger HELENE

Copie : Mme George PAU-LANGEVIN, Ministre de l'Outremer
M. Stéphane ARTANO, Président de la Collectivité Territoriale
Mme Karine CLAIREAUX, Sénateur-Maire
M. Stéphane CLAIREAUX, Député

